



Contrat avec architecte ne m'agrément pas

Par **dominob_old**, le 18/11/2007 à 12:44

j'ai pris un architecte(j'ai signé un contrat type "A"?) pour permis de construire ,appel d'offre suivi des travaux il a mis 6 mois pour le permis de construire (nov 2006 - avril 2007)apres l'obtention de celui-ci mon pret bancaire à commencer à courir avec déblocage des fonds impératifs au 15 novembre2007 mais il n'a commencé les appels d'offres que fin septembre donc peu d'entreprises pouvant commencer en novembre et me proposait un toit par un maçon...! , voulait refaire toute la charpente alors qu'elle était quasi neuve j'ai du par moi même trouver des entreprises spécialisées pour prouver ce fait et faire le traitement de charpente(me permettant de débloquer mon emprunt)les propositions des entreprises qu'il m'a envoyé sont beaucoup trop cher et ne correspondent pas à ce que je veux ,je dois tout rediscuter par moi même donc je souhaite lui payer ses plans et les trois devis faits(qui ne me plaisent pas)et ne plus l'associer à mon projet (il a reçu 5000€ déjà pour le PC) Puis-je le faire?Merçi